

**E. MACRON S'ENGAGE POUR L'AIDE AUX PERSONNES AGEES :
L'AD-PA SALUE ET ATTEND LES SIGNES CONCRETS**

E. MACRON a confirmé ce jeudi le vote d'une loi autonomie à l'automne 2019 pour mieux aider les personnes âgées fragilisées.

L'AD-PA salue cet engagement très positif du Président de la République, même si elle regrette l'utilisation du terme dévalorisant de « dépendance » et préfère parler d'aide à l'autonomie.

L'AD-PA soutient l'idée qu'engager de nouveaux financements dans ce secteur d'activité doit être compris comme un investissement socio-économique au bénéfice de l'ensemble de nos concitoyens :

- Améliorer l'accompagnement quotidien des personnes âgées fragilisées en établissement et à domicile
- Améliorer le soutien aux familles et proches aidants
- Réduire les coûts payés par les personnes âgées et leur familles, de plus en plus élevés à domicile et insupportables en établissement
- Créer des centaines de milliers d'emplois, notamment pour les plus jeunes
- Augmenter le temps de professionnels à domicile et en établissement
- Améliorer les conditions de travail et les salaires

L'AD-PA attend ainsi les premiers signes concrets de cette volonté permettant d'engager les investissements nécessaires en créant, dès 2019, 40 000 emplois à domicile et en établissement.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées